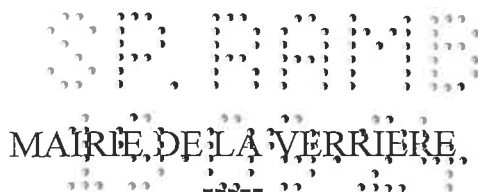


DEPARTEMENT  
DES  
YVELINES

-----  
Arrondissement  
de Rambouillet

-----  
Canton de  
Trappes



DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
AU MAIRE

DECISION N° 2024/070

**OBJET** : Convention de mise à disposition gracieuse d'un local de stockage à l'association Un Petit Bagage d'Amour-Yvelines Sud

**Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire de la ville de La Verrière,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-21, L2122-22 et L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales,

**Vu** la Délibération n°2002-069 du 18 mai 2022 fixant les délégations du Conseil Municipal au Maire pour la durée de sa mandature.

**Considérant** la demande de l'association Un Petit Bagage d'Amour-Yvelines Sud et la nécessité d'avoir un local de stockage pour mener à bien ses actions de solidarité en direction des mamans en grande précarité.

**Considérant** la volonté pour la ville de soutenir l'association Un Petit Bagage d'Amour-Yvelines Sud dont l'activité principale est d'apporter aide, assistance et soutien aux femmes enceintes jeunes mamans, et enfants en situation de précarité.

**DECIDE :**

**Article 1 :** De signer la convention entre l'association Un Petit Bagage d'Amour-Yvelines Sud et la commune de mise à disposition d'un petit local au 36 bis rue du Petit Pont à La Verrière.

**Article 2 :** La commune met à disposition à titre gracieux un petit local au 36 bis rue du Petit Pont à La Verrière.

**Article 4 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification) auprès du Tribunal Administratif de Versailles

**Article 5 :** Une ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Rambouillet

Fait à La Verrière, le 16/09/2024

Mis en ligne le :

Mairie de La Verrière  
Avenue des Noës  
78320 La Verrière  
Téléphone : 01 30 13 76 00  
Télécopieur : 01 30 13 76 55  
www.laverriere.com

Le Maire,  
Nicolas DAINVILLE